



N° **002** /C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS DU **10 JUL 2019**
COMMUNIQUE
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
0000044/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019
POUR L'ACQUISITION DE TENUES DES POMPIERS A LA CAMEROON CIVIL AVIATION
AUTHORITY (CCAA) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 0044/AONO/CCAA/CIPM du 17 avril 2019 en vue de l'acquisition de tenues des pompiers à la CCAA, que ledit Appel d'Offres est déclaré **infructueux**.

En conséquence, celles-ci sont invitées à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics (ARMP).

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Copie :

- ✓ ARMP ;
- ✓ DD/MINMAP MFOUNDI ;
- ✓ Président CIPM ;
- ✓ DT/DECA ;
- ✓ SMAS ;
- ✓ Intéressé ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chronos et,
- ✓ Site WEB CCAA.



Paule ASSOUMOU KOKI